



**Assemblée Générale Extraordinaire  
du 21 décembre 2007**

**Compte-rendu**

- 115 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie le 21 décembre 2007 à Eurosites George V, 28 Avenue George V, 75008 Paris, détenant 67.682.060 actions et représentant 92,9 % des droits de vote en assemblée générale.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées à l'unanimité.

L'Assemblée Générale a approuvé l'apport à Mercialys par les sociétés Vindémia, Fim Colimo, SCI Oméga et SCI Timur, d'actifs et de droits immobiliers portant sur quatre galeries marchandes situées sur l'île de la Réunion, moyennant l'attribution à ces sociétés de 2.231.041 actions ordinaires de 1 euro chacune et le versement d'une soulte de 28 euros. Le capital a ainsi été augmenté de 2.231.041 euros assorti d'une prime d'apport d'un montant total de 58.007.066 euros.

Elle a constaté la réalisation définitive des apports susvisés et de l'augmentation du capital en découlant.

Les statuts de la Société ont été modifiés en conséquence.

## Résultat des votes

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
n° 1	Approbation de l'apport par la société Vindémia de la galerie marchande située sur la commune de Saint-Pierre à La Réunion, de son évaluation et de sa rémunération	100,00%	0,00%	0,00%
n° 2	Augmentation du capital de la Société en rémunération de l'Apport Vindémia	100,00%	0,00%	0,00%
n° 3	Constatation de la réalisation définitive de l'Apport Vindémia	100,00%	0,00%	0,00%
n° 4	Approbation de l'apport par la société Fim Colimo de la galerie marchande située sur la commune du Port à La Réunion, de son évaluation et de sa rémunération	100,00%	0,00%	0,00%
n° 5	Augmentation du capital de la Société en rémunération de l'Apport Fim Colimo	100,00%	0,00%	0,00%
n° 6	Constatation de la réalisation définitive de l'Apport Fim Colimo	100,00%	0,00%	0,00%
n° 7	Approbation de l'apport par la SCI Oméga d'un crédit-bail immobilier portant sur la galerie marchande située sur la commune de Saint-Paul à La Réunion, de son évaluation et de sa rémunération	100,00%	0,00%	0,00%
n° 8	Augmentation du capital de la Société en rémunération de l'Apport Oméga	100,00%	0,00%	0,00%
n° 9	Constatation de la réalisation définitive de l'Apport Oméga	100,00%	0,00%	0,00%
n° 10	Approbation de l'apport par la SCI Timur d'un crédit-bail immobilier, modifié par avenant en date du 12 novembre 2007, portant sur la galerie marchande située sur la commune de Sainte-Marie à La Réunion et d'un terrain sur lequel le locataire a fait édifier une station service située sur la commune de Sainte-Marie, de leur évaluation et de leur rémunération	100,00%	0,00%	0,00%
n° 11	Augmentation du capital de la Société en rémunération de l'Apport Timur	100,00%	0,00%	0,00%
n° 12	Constatation de la réalisation définitive de l'Apport Timur	100,00%	0,00%	0,00%
n° 13	Modification corrélative des statuts de la Société	100,00%	0,00%	0,00%
n° 14	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales	100,00%	0,00%	0,00%

\*\*\*